

tions, il réussirait sans doute à grossir la valeur de ces dernières, mais qu'est-ce qui serait plus avantageux pour lui et pour le pays, ou de mettre cet argent à la banque ou de le placer d'une manière fructueuse, ou d'importer des marchandises dont il n'a que faire? Je crois qu'il serait plus avantageux pour lui et pour le pays d'avoir l'argent plutôt que des marchandises dont il n'a pas besoin ou qu'il ne pourrait pas employer.

L'honorable M. BOULTON: Pourrais-je manger l'argent?

L'honorable M. MACDONALD: Au Canada, notre politique devrait être de fabriquer nous-mêmes ce dont nous avons besoin et d'empêcher autant que possible les marchandises étrangères de pénétrer dans le pays.

Mon honorable ami a demandé il y a quelques instants à l'honorable sénateur de Monk, comment il se faisait que le pays était prospère bien que nous importions plus que nous n'exportions. Par là même l'honorable sénateur a admis que la politique de protection que le pays a maintenue pendant dix-huit années, était celle qui convenait au Canada, puisque le pays était prospère, mais cela reverse dans une certaine mesure, sa théorie libre-échangiste.

J'ai encore un autre point à régler avec l'honorable sénateur. En parlant hier, il a mentionné la Colombie britannique comme si elle ne faisait pas partie du Canada, et il s'est plaint de ce que le Gouvernement cherchait à développer et à enrichir cette province tout comme si en le faisant, il travaillait dans les intérêts d'un pays étranger.

L'honorable M. BOULTON: J'ai pris la parole pour dire que cette voie ferrée traversait la province de la Colombie britannique, laquelle a la propriété de ses propres terres et mines, et que le Gouvernement prenait les terrains et les mines des Territoires du Nord-Ouest pour payer les frais de construction d'un chemin de fer dans la province de la Colombie britannique.

L'honorable M. MACDONALD, (C. B.): La Colombie britannique n'a jamais demandé l'établissement de cette voie ferrée.

L'honorable M. BOULTON: Si la Colombie britannique n'en veut pas, c'est une autre affaire.

L'honorable M. MACDONALD, (C. B.): La Colombie britannique n'a jamais demandé une subvention pour le chemin de fer du Défilé du Nid-de-Corbeau, et aujourd'hui cette entreprise est plus avantageuse pour cette partie du Canada et les Territoires du Nord-Ouest qu'elle ne l'est pour la Colombie britannique. Tous les ouvriers et les approvisionnements que ces travaux exigent viennent de cette partie-ci du Canada. Lorsque la voie ferrée sera complétée, elle activera les transports des approvisionnements venant de l'est et se dirigeant vers cette région montagneuse. Elle bénéficiera tout autant, sinon plus, à cette partie du Canada qu'à la Colombie britannique. Mais il nous fait plaisir de voir que ce chemin est construit. La province a aidé l'exécution de cette entreprise au moyen d'une subvention en terre, et sous ce rapport elle a fait son devoir.

Quant à ce qui regarde le chemin de fer Teslin et Stikine, il se peut que mes honorables collègues ne sachent pas tous que cette voie ferrée est entièrement située dans la Colombie britannique.

J'ignore quelle démarche le Gouvernement fédéral a faite dans le but d'obtenir l'assentiment de la Colombie britannique au projet de l'établissement de cette voie ferrée.

Il a accordé un contrat pour la construction d'un chemin de fer dans la Colombie britannique sans que des explorations aient été faites et, je crois, sans avoir demandé la permission de cette province. La partie méridionale du lac Teslin, où cette voie ferrée aboutit, se trouve incontestablement située sur le territoire de cette province. Je sais qu'une autorisation provinciale a été donnée pour l'ouverture d'une route sur ce même tracé, mais j'ignore si le Gouvernement a choisi cette ligne projetée ou si les entrepreneurs l'ont fait.

L'honorable M. SCOTT: J'ai compris, — je ne saurais dire si je suis ou non dans l'erreur — que Mackenzie et Mann s'étaient assurés le contrôle de cette charte.

L'honorable M. MACDONALD, (C. B.): S'il en est ainsi c'est une autre affaire. Je reconnais absolument la nécessité d'ouvrir aussitôt que possible une voie de communication avec la région du Klondike, et j'accorde volontiers au Gouvernement le mérite qu'il s'est acquis pour ce qu'il a fait